

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jessie Bérubé	Numéro de permis 2021094	Date d'inspection Le 09 juin 2023	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Les Farfeloups Ltée		Numéro de téléphone (506) 253-9924	
Adresse 154 rue Canada Saint-Quentin NB E8A 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les dossiers des enfants sont complets. Tous les consentements requis sont signés et versés au dossier de chaque enfant.
- Observations:  
Groupe de nourrissons : À mon arrivée les enfants mangent leurs diners. Brassage des dents, lavage des mains et la sieste. L'éducatrice chante avec les enfants pendant la visite.  
Groupe mixe: Le diner, lavage des mains, brossage des dents et la sieste. Pendant la visite l'éducatrice discute avec les enfants.
- Discussions avec l'éducatrice concernant les fiches d'activités quotidiennes.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 juin 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Veronic Thériault

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 juin 2023

\_\_\_\_\_  
Date